



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

EAE EPS 1

SESSION 2016

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORTIVES ET ARTISTIQUES
ET CIVILISATIONS

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

A

« Les sports collectifs, forme supérieure du jeu, se proposent d'agir autant sur le caractère que sur le corps de l'enfant. Ils utilisent et améliorent accessoirement les qualités morales et physiques développées par l'éducation physique de base. En dehors des grands jeux préparatoires, les principaux sports collectifs sont les suivants : Volley-ball, Basket-ball, Hockey, Handball, pour garçons et filles ; Rugby et Football pour les garçons. Ces activités s'adressent autant à l'esprit qu'au corps. Non seulement elles imposent l'apprentissage d'une technique particulière à chaque sport, c'est-à-dire de gestes à forme bien définie ; mais encore de connaître et respecter les règles du jeu. Elles tempèrent l'action du brutal et de l'égoïste, et stimulent au contraire le timoré, l'enfant veule et apathique. Elles forment le caractère, grâce au maître qui tient compte du comportement individuel sur le stade. Les jeux et les sports collectifs possèdent cette vertu, trop ignorée par les maîtres, de créer dès l'enfance de bons automatismes moraux et sociaux [...]. En sport collectif, tout doit être subordonné au profit de l'ensemble. On agit, on lutte, on ruse d'adresse ou d'intelligence, non pour se mettre en valeur, mais en vue du triomphe de l'équipe. L'enfant étant individualiste, il faut, utilisant le jeu qui l'intéresse, lui dire pourquoi il doit, quand cela s'impose, faire abstraction de soi-même. Exaltation de la personnalité d'une part, soumission de l'individu au profit de l'équipe d'autre part, voilà en quoi diffèrent les sports individuels et collectifs, pourquoi ils se complètent harmonieusement et doivent être encouragés et pratiqués parallèlement » (Maurice Baquet, *Précis d'initiation sportive*, Paris, Bourrelie, 1950, 3^{ème} édition).

En quoi ces propos sont-ils révélateurs des enjeux et des usages des sports collectifs dans la construction des savoirs en EPS de 1918 à nos jours ?